

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 78 (1942)
Heft: 17

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Les examens (suite)*. — VAUD : *A nos nouveaux abonnés*. — *Traitements fixes*. — *Nécrologie* : E. Nicod ; Gust. Addor. — *Cours de ski*. — GENÈVE : *Timbres Pro Juventute*. — NEUCHÂTEL : *En avant, les quarante ans*.
 PARTIE PÉDAGOGIQUE : ED. VITTOZ : *Majuscules et minuscules*. — ROBERT JAQUET : *Les textes et l'étude de la langue*. — L. GROSGURIN : *La genèse du nombre chez l'enfant*. — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

LES EXAMENS (suite).

Dans les années 1889 et 1890, les examens font de nouveau l'objet d'articles intéressants : ils sont signés Herzen, Rosier, F. Guex.

« ... Nous sentons, nous les maîtres, écrivait W. Rosier dans l'*Educateur* du 1^{er} février 1890, que le but de l'école est de chercher à développer les facultés des élèves plutôt qu'à faire d'eux des érudits. Ce qui nous empêche de réaliser nos désirs, ce sont les examens, ces épreuves qui reviennent à époque fixe et qui, roulant sur un champ déterminé, nous obligent à renfermer notre enseignement dans d'étroites limites. Notre principale préoccupation est de préparer nos élèves pour les examens, car si notre classe ne réussit pas aussi bien que la classe parallèle, il y a là un déficit dont il nous est ensuite demandé compte. Et voilà comment l'école, dont le but essentiel devrait être de faire de nos enfants des hommes, n'aboutit qu'à ce résultat : préparer les élèves pour l'examen... Les examens devraient être faits sans appareil et sans que les élèves fussent prévenus de la date, par le directeur de l'établissement ou l'inspecteur qui, plusieurs fois dans l'année, entre dans la classe et interroge lui-même les élèves ou les fait interroger en sa présence par le maître. De cette manière, les élèves ne peuvent pas se préparer spécialement en vue de l'examen ; ils doivent être toujours prêts et pour cela travailler durant toute l'année avec une égale constance... »

Les critiques émises par François Guex (*Ecole*, 10 novembre 1890) ne sont ni moins vives ni moins pertinentes : ... « L'examen, tel qu'il se pratique chez nous, est le critérium des connaissances livresques, de celles qu'on entasse dans le cerveau pour les confier au souvenir ; il n'est pas un moyen d'éprouver la réflexion, la raison, la valeur intellectuelle du candidat... Cet abus des examens tient à des causes profondes, à un mal qui règne dans nos écoles et qu'on peut désigner par le nom

de verbalisme. La question des examens est une question connexe à celle de la méthode, de la méthode active opposée à la méthode passive, de l'enseignement vivant... opposé à l'enseignement verbeux, qui passe au-dessus des têtes des enfants sans y pénétrer, émousse les sens et abrutit... » Hâtons-nous d'ajouter que ces critiques s'adressent à l'école d'il y a 50 ans ; mais l'école d'aujourd'hui n'a-t-elle rien de semblable à se reprocher ?

En 1897, les conférences de districts sont appelées à discuter ce sujet : « L'instruction primaire, dans notre canton, répond-elle aux besoins actuels ? Quels seraient, cas échéant, les moyens de l'améliorer en vue d'amener les jeunes gens à continuer de s'instruire après leur sortie de l'école ? » La très grande majorité des conférences est d'accord pour reconnaître que l'école primaire ne répond pas aux besoins de l'époque. Les causes de cet état de choses sont nombreuses et parmi les tout aussi nombreux moyens d'y remédier nous trouvons celui-ci : « Les examens de fin d'année devraient subir d'importantes modifications et, selon de nombreux rapporteurs, être remplacés par des inspections plus fréquentes. Sans parler du temps précieux qu'ils font perdre, ils faussent le plus souvent la direction donnée à l'enseignement. » (*Ecole*, 10 avril 1897.)

Vingt et un ans plus tard, en 1918, à la demande du Comité de la S. P. V., les conférences officielles de district s'occupent de nouveau de la question des *Examens annuels*. Nous ne sommes pas bien renseignés sur le résultat des délibérations. Le *Bulletin S. P. V.*, N° 32, page 546, dit que deux sections seulement ont fait part au Comité cantonal de leurs décisions. Vevey prit la résolution suivante : « Considérant : a) l'incompétence pédagogique des experts en général aux examens annuels ; b) l'insuffisance de la préparation éducative de nos enfants par le fait des exigences des examens oraux annuels, propose la suppression pure et simple des examens oraux annuels. » Echallens demande aussi la suppression des examens oraux qui pourraient être remplacés par des répétitions trimestrielles orales faites sous la direction unique du maître enseignant. Pour les examens écrits cette section estime que « le maître doit participer à l'appréciation des travaux de composition » (ce qui a été établi par la suite), et que « les sujets des examens écrits doivent être choisis par une commission à laquelle sont adjoints au moins cinq instituteurs changés chaque année ». (A suivre).

VAUD

A NOS NOUVEAUX ABONNÉS

Au nom du Comité central de la S. P. V., je suis heureux de souhaiter la bienvenue à plus de 50 collègues sans poste fixe qui, pour la première fois aujourd'hui, reçoivent notre *Educateur*. Ces jeunes ont désiré

s'abonner à notre journal et je les félicite de ce premier pas qu'ils font à la rencontre de leurs aînés. Que ce contact éveille en vous, jeunes collègues, un intérêt croissant pour notre vie professionnelle et corporative !

En plus de l'abonnement à l'*Educateur*, la S. P. V. vous offre — pour votre cotisation de 5 fr. — l'assurance-responsabilité civile auprès de la Winterthour ; si donc, durant votre activité professionnelle, vous êtes responsables d'un accident, veuillez en aviser immédiatement le Comité central, Mauborget 12.

Autre sujet qui nous tient à cœur : le stage. Le Département de l'Instruction publique est disposé à en étudier l'organisation. Pour l'instant et jusqu'à l'automne, les « relèves » procurent à chacun d'entre vous un travail suivi ; on souffre même d'une insuffisance de remplaçants. La situation changera cet hiver, sans doute ; des stages seront alors organisés pour les jeunes collègues primaires et pour les maîtresses d'école enfantine. Nous nous réjouissons avec vous d'avoir trouvé auprès de notre autorité une immédiate et si complète compréhension de vos intérêts moraux et matériels.

ANDRÉ CHABLOZ.

TRAITEMENTS FIXES

C'est en mars qu'eut lieu d'Assemblée générale des délégués. Je ne veux pas donner ici un compte rendu de la séance, mais rappeler un organisme très actif, auquel la S. P. V. se rattache et que trop de collègues ne connaissent pas.

Le rapport fouillé du président Décorvet fit revivre l'activité intense du comité et de son secrétaire, M. Margot, avocat et député.

On ne se représente guère l'immense travail déployé dans le cours d'une année par nos dirigeants des T. F., travail d'autant plus admirable qu'il se fait sans éclat. Combien de fonctionnaires, combien d'instituteurs et autres employés de l'Etat jouissent d'avantages nouveaux, ou déjà acquis, sans se douter même que tout cela n'arrive pas comme par hasard, mais qu'il y a quelque part des gens qui œuvrent pour que s'améliore notre situation.

L'Assemblée des délégués nous a révélé autre chose encore : une ambiance faite de sympathie et de compréhension réciproque. On se sentait tous amis ; or, de nos jours, des gens qui s'entendent bien et qui sont heureux d'appartenir à une même communauté, n'est-ce pas déjà quelque chose de réconfortant ?

R. M.

NÉCROLOGIE

† **Emile Nicod.** — Le 28 mars, la population de Lignerolle et de très nombreux collègues ont rendu les derniers honneurs à notre cher Emile Nicod, retraité depuis 1928.

Breveté en 1903, le défunt était appelé le 1^{er} juin de la même année à la direction de la première classe de Lignerolle, où il enseigna 35 ans durant. Notre collègue était un esprit ouvert, ennemi déclaré de l'école « assise », partant de la routine. Il fut un pionnier de l'école « active » avant la lettre, ne cessant d'expérimenter dans tous les domaines. Les appareils de démonstration manquaient-ils ? Qu'à cela ne tienne, Nicod les inventait et les confectionnait. Il était, il est vrai, un bricoleur né.

Entré dans la S. P. V. en 1903, il en fut un membre fidèle, ne manquant aucune de nos assemblées générales ou de district. Il aimait à se retrouver avec ses collègues et à fraterniser avec eux.

Bien que retiré à Lausanne, notre collègue avait demandé à être enseveli à Lignerolle. Il dort de son dernier sommeil dans le petit cimetière du village où il œuvra si utilement.

Au cours de la cérémonie funèbre, M. le syndic Werly et notre collègue Ruchet, président de la section d'Orbe, dirent à la famille affligée les sentiments de vive sympathie de la population villageoise et du corps enseignant.

A sa famille, à Mme Nicod en particulier, nous présentons nos sincères condoléances.

A. S.

† **Gustave Addor.** Nous déplorons la perte d'un bon, d'un excellent collègue. Nombreux furent les amis qui assistèrent, vendredi 10 avril, à la cérémonie funèbre de Gustave Addor, à la Chapelle des Mousquines, puis au Crématoire de Lausanne. Son camarade de classe, Ch. Cartier, rappela au cours de cette manifestation les grandes qualités du défunt : son amabilité, sa courtoisie, sa franchise, et dit comment, dès son entrée à l'école normale, Gustave Addor sut s'imposer et acquérir l'estime de tous, maîtres et élèves. Breveté en 1898, il enseigna à Villars-Sainte-Croix, à Echandens, à Lausanne. Dans ces divers postes, sa forte personnalité forma une génération de citoyens qui font honneur à ce pédagogue distingué. Lorsque les autorités scolaires de Lausanne lui confièrent la direction d'une classe spéciale, formée de déficients à la fois intellectuels et physiques, le choix n'aurait pu être plus heureux. Lui, à qui la vie fut parfois amère et à qui les vicissitudes et les chagrins ne furent pas épargnés, sut mieux que personne se pencher sur ces déshérités, les comprendre, découvrir leur cœur et être pour eux plus qu'un éducateur, un guide sûr, un véritable père.

Ses collègues vaudois l'appelèrent, de 1908 à 1911 (Comité Porchet), à faire partie du Comité S. P. V. Il y remplit avec distinction les importantes et délicates fonctions de secrétaire. Dernièrement, nous eûmes l'occasion de relire les procès-verbaux qu'il rédigea des nombreuses séances du Comité : des modèles de clarté, de précision, de concision.

En 1924, le Comité S. P. R. le nomma membre de la *Commission pour le choix de lectures destinées à la jeunesse et aux bibliothèques scolaires et populaires*. Il en fut, jusqu'à sa mort, le distingué secrétaire. Chaque année, l'*Educateur* publiait le rapport qu'il adressait au Département fédéral de l'Intérieur : rapport aussi soigné dans sa forme que judicieusement et sérieusement pensé.

La S. P. R. garde de ce fidèle et dévoué collaborateur, de ce bon collègue, de cet excellent ami un souvenir reconnaissant.

C. G.

QUATRIÈME COURS DE SKI DE PRINTEMPS

organisé par la section vaudoise de la Société suisse des maîtres de gymnastique.

Le cours, parfaitement organisé par M. Constant Bucher, professeur, eut lieu aux Rochers de Naye, du 8 au 11 avril. Disons tout de suite que, grâce au savoir-faire des dévoués moniteurs (M.M. Bucher, Le Coultre et P. E. Rochat), à leur patience et à l'excellence de leurs démonstrations, les 29 participants eurent le plus vif plaisir à s'exercer sous la direction de tels entraîneurs, et les élèves, pour la plupart, éprouvèrent l'intime satisfaction de constater pour eux-mêmes des progrès réels, quoique plus ou moins sensibles.

Mais qui donc aurait cru, au moment du départ, le 8 avril au matin, par temps de pluie et de grisaille, que dès le lendemain et jusqu'à la fin du cours, notre trop court séjour là-haut serait un éblouissement ? Au reste, la première journée ne fut pas perdue ; s'il pleuvait en bas, il neigeait dans la Combe de Naye. Le 9 avril, le soleil se leva dans une gloire radieuse du plus vif éclat, et du sommet des Rochers de Naye, la vue des Alpes resplendissantes vous émouvait jusqu'à l'exaltation. A ce moment de l'année, ce vaste paysage de neige et de terre, de cimes, de forêts, d'eau et de ciel, offre des contrastes admirables : prés vert tendre, vignes et champs brun madère, forêts violettes, neiges irréelles, le tout contemplant son double, immatériel comme un esprit, dans le Léman, cet être vivant prodigieux, calmement dominateur, dont le charme enchante pour jamais celui qui pressent sa vie mystérieuse. Et me revient en mémoire un passage d'une page incomparable de P. Budry : « C'est le lieu de croisement de deux ordres, de deux architectures, de deux musiques, de deux états d'âme. Ici le ciel grignoté par dix mille dents de scie, là la lumière embrassée par les lignes flexueuses des syrtes et des caps. » Cependant, l'appel du clown de Th. de Banville me sonne aux oreilles : « Plus haut ! plus loin ! de l'air ! du bleu ! des ailes ! »

Ai-je oublié mon sujet ? Mais non, j'y suis en plein. Même si le ski n'est exercé que pour lui-même, il mérite certes d'être pratiqué et,

en fait, beaucoup de fervents adeptes ne veulent ou ne savent lui demander davantage, car tout comme un autre sport, le ski comporte en soi son plaisir et la récompense des efforts qu'il exige, mais quelle reconnaissance n'avons-nous pas envers ces braves lattes quand elles nous permettent d'atteindre « des lieux où soufflent l'esprit », et où la contemplation devient rêve extatique. C'est là surtout l'avantage unique de ce sport.

En terminant, je forme en mon cœur un vœu secret : que, l'an prochain, il n'y ait pas plus d'inscriptions pour ces merveilleux cours de ski, c'était si bien ainsi, une grande famille !

Merci aux organisateurs, et vive ces cours de ski lesquels nous laissent, avec un robuste coup de soleil, le souvenir de paysages de rêve d'une indécible beauté, d'amis joyeux, du non moins joyeux dortoir, pittoresque et musical ! Vive ces cours enfin, qui nous enrichissent, à notre insu, de vigoureux globules rouges !

Et. D., Lausanne.

GENÈVE

TIMBRES PRO JUVENTUTE

Merci aux collègues qui ont entendu l'appel qui leur avait été adressé. Les timbres Pro Juventute, neufs et oblitérés, aident certains écoliers français à soutenir des écoles où l'on souffre particulièrement de la misère des temps. Ils sont reçus avec plaisir par le Secrétariat de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, 6, rue de l'Athénée, Genève, qui se charge de les faire parvenir en France.

Les écoliers romands voudront certainement, si vous le leur dites, faire aussi ce geste en faveur de leurs camarades. Merci d'avance.

R. J.

U. I. P. G. — DAMES

CONFÉRENCES

L'Amicale des écoles enfantines nous invite à assister à une conférence de M. le professeur Pierre Baroz sur :

Le nombre, sa mystique, ses superstitions

le mercredi 6 mai, à 17 h., à la Taverne de Plainpalais.

Ce sujet ne saurait manquer d'intéresser beaucoup de membres de notre Union.

Une somme de 30 ct. sera perçue à l'entrée pour couvrir les frais.

* * *

La causerie de M. E. Dottrens sur *l'Ecole et la nature* est annoncée pour le mercredi 20 mai, à 17 h. 15, au même local.

A. D.

NEUCHÂTEL EN AVANT, LES QUARANTE ANS !

M. H.-L. Gédet, qui vient de quitter l'enseignement après 47 ans de service a été, à cette occasion, l'objet d'une très touchante manifestation de la part de la section de Neuchâtel. Celle-ci lui a décerné, dans sa séance du 31 mars, le titre de membre honoraire créé récemment par nos statuts cantonaux. Bien que le démissionnaire ait déjà été élevé au rang de membre d'honneur de la S. P. N., la section dont il a fait partie pendant 41 ans a tenu, cependant, à lui décerner cette nouvelle distinction pour marquer sa gratitude envers un membre qui l'a servie avec un dévouement exemplaire.

Après la séance, un souper a lieu au Buffet de la Gare pour entourer d'une façon plus intime le nouvel élu à l'honorariat ainsi que deux autres démissionnaires : Mlle Marguerite Gauchat que la section n'a pu fêter, en décembre, au moment de sa retraite et M. Samuel Simmen qui nous quitte pour prendre la direction d'un institut de jeunes gens aux études. A vrai dire, aucun des trois ne quitte la Société pédagogique ; ils y restent attachés à titre de membre honoraire ou auxiliaire ou, pour reprendre un mot d'humour de M. William Perret qui préside la table, ils changent de bateau mais continuent à voguer sur les mêmes eaux, ce qui est plutôt un sujet de joie.

Les épouses de quelques membres assistent à l'agape. Le président leur souhaite une cordiale bienvenue et les remercie d'avoir répondu à l'invitation du Comité. Puis, à l'heure où dans toute soirée les cœurs commencent à s'épanouir, M. Daniel Liniger, s'adressant à M. Gédet, dont il est de peu le cadet, passe en revue sa longue et fructueuse carrière.

Il en dégage surtout le dévouement intarissable que notre nouveau membre honoraire a mis au service de la S. P. N. et de ses collègues. Que de fois, sous l'impulsion de sa nature généreuse, il s'est porté au secours de ceux qui étaient en difficultés, cherchant à les défendre, à les reconforter, à les entourer de sa sympathie. Son besoin de soutenir ses pairs s'étendait jusqu'aux familles des sociétaires disparus atteintes par les revers. Les intérêts de ses collègues et ceux de la Société pédagogique étaient au premier plan de ses préoccupations. Il y a joué très tôt un rôle en vue puisque c'est en 1909 qu'il fut appelé à faire partie du Comité central qu'il quitta en 1937, après l'avoir présidé pendant 12 ans. Notre association lui était connue, du reste, dans ses moindres détails, depuis son origine. C'est H.-L. Gédet qui fut chargé, en effet, de rédiger la brochure historique parue en 1910, à l'occasion du cinquantenaire de la S. P. N.

Il ne fut pas moins vigilant dans son enseignement, M. Liniger relève que de bonne heure il s'est soucié de son perfectionnement. Il fut un des premiers, parmi nous, à s'initier aux méthodes d'ensei-

gnement du Dr Decroly qu'il appliqua dans sa classe d'arriérés, en 1913, après un stage à Bruxelles sous la direction du célèbre pédagogue. A l'époque, il publia une étude sous le titre : *L'éducation des enfants anormaux et arriérés et les méthodes actives en Belgique*, qu'on relira toujours avec intérêt.

D'une voix chaleureuse, M. Liniger termine sa cordiale allocution en assurant notre doyen de la reconnaissance sincère de ses collègues. Il lui souhaite une bienfaisante retraite, puis, s'adressant aux cadets : « Suivez ses traces », ajoute-t-il.

Un modeste cadeau est alors remis à M. Gédet. Mme Gédet qui assiste au souper reçoit une gerbe de fleurs.

En remerciant la section et son porte-parole, M. Gédet évoque maints bons souvenirs et rappelle à la jeune génération tous les efforts des aînés pour lui assurer des moyens d'existence convenables. Puisse-t-elle ne jamais l'oublier.

C'est au tour de Mlle Gauchat de recevoir l'hommage de la section. Il lui est apporté par Mlle Edith Houriet sous forme de bouts rimés qui jaillissent en cascade, alertes, espiègles, gentils, égrenant toute la gamme des bons souvenirs et des sentiments d'affection créés par une longue amitié. Sous cette pluie bienfaisante, Mlle Gauchat paraît confuse et remercie avec émotion sa chère compagne et ses collègues.

Pour souhaiter bonne réussite à M. Simmen ainsi qu'à son épouse qui est aussi de la soirée, M. W. Perret évoque avec quelque facétie un rêve parfois troublant qui hanta l'une de ses nuits. Et M. Simmen de répondre avec la même bonne humeur et de remercier.

Puis Mlle Houriet qui manie la rime, l'esprit et la malice avec une égale aisance se lève et, avec une verve juvénile, le geste à la Rouget de l'Isle, elle lance, sur un air en vogue, les nombreux couplets qu'elle dédie aux retraités, aux « quarante ans ». « En avant ! » leur clame-t-elle au refrain soutenu par toute l'assistance ; en avant, dans les béatitudes du repos et de l'insouciance. A chaque couplet, la joie monte, l'entrain redouble. On applaudit avec effusion.

Et, c'est sur cette note heureuse que prend fin la soirée.

A mon vieil ami, Henri-Louis Gédet, à Mlle Gauchat, à M. Simmen, je réitère, ici, les vœux qu'on leur a adressés. J.-ED. M.

POUR RIRE UN BRIN

« Tous les matins, je suis réveillé en *cerceau* par des gens qui se lèvent à des heures *hindoues*. Madame chante. Elle chante comme un pied, mais elle chante... et à *cul-tête* encore. *Tant qu'à* Monsieur, il éternue deux cent cinquante fois... Messieurs, tout cela se passe de *commanditaire*. La vie est imbuvable pour moi dans *une* hôtel comme *celle-là* ». Ainsi parlait Paul Bloquet, citoyen parisien.

GÉO LONDON : *La justice en rose*.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

MAJUSCULES ET MINUSCULES

« Allo, allo ! Ici le directeur de l'Agence télégraphique suisse. Je suis en conflit avec l'une de nos dactylos, et nous vous prenons comme arbitre. Dans le compte rendu d'une assemblée de « sélectionneurs » figurent les noms de plusieurs variétés de céréales ; je prétends qu'il faut les écrire par une majuscule ; elle s'obstine dans ses minuscules ; qui a raison ?

— C'est vous, indubitablement. Non parce que vous représentez l'autorité, ou que je répète avec Molière :

du côté de la barbe est la toute-puissance,

mais parce que c'est d'un usage constant chez les botanistes d'écrire le nom d'espèce par la minuscule, et le genre par une « capitale » : Rhododendron ferrugineux, Soldanelle alpine. Cependant je vais poser la question à M. Sensine, on ne peut plus compétent pour jouer le rôle de surarbitre ».

M. S. nous donna raison. Quand j'envoyai sa réponse au Directeur de l'Agence — ou directeur de l'agence — il conclut : vous devriez bien nous faire un article là-dessus.

* * *

Ce ne serait d'ailleurs pas le premier en date. Tout récemment, J. Nr. publiait ceci dans la *Gazette de Lausanne* :

« La majuscule est reine. Tous les présidents de sociétés qui offraient le vermouth du 1^{er} janvier devenaient, comme par enchantement, des Présidents. Et les nouveaux colonels n'ont pu arborer leurs feuillages d'or ou leur troisième galon sans être sacrés Colonels par un communiqué du Département militaire fédéral. Or, la grammaire des familles énumère les cas, peu nombreux, où la majuscule est de rigueur. Elle constate et spécifie qu'on ne saurait en user pour désigner la dignité des hauts personnages : le roi, le pape, l'empereur. Si, comme l'a écrit M. Léon Savary, la majuscule peut, en vertu d'une tolérance de l'Académie, distinguer les principales autorités du pays : Conseil fédéral, Conseil des Etats, elle concerne l'autorité seulement et non pas l'homme qui la représente. Il ne faut pas écrire : le Conseiller fédéral X. »

Et peut-être bien que ceci est de la même plume : « Jamais, croyons-nous, le culte des majuscules ne fut célébré avec autant d'obstination et d'allégresse qu'en cette année 1938. Nous nous rappelons telle lettre qui émanait d'une corporation fort honorable et fort cotée. Le scribe s'était ingénié à pourvoir de lettres capitales tous les mots — ou peu s'en fallait : « Le Président ne voulut pas lever cette Assemblée Générale

très réussie sans exprimer au Membre Honoraire nouvellement Elu, les félicitations des Sociétaires... »

» Germanisme, voilà de tes coups ! Et ce n'est pas le Code pénal fédéral rédigé en français « au rabais » qui arrangera les choses. »

S'agit-il réellement d'une néfaste influence germanique ? Je n'en suis pas sûr, et y verrais plutôt une manifestation de la propension actuelle à la redondance : ceux qui ne sauraient parler de la Science ou de la Vérité sans affubler ces noms d'une capitale, sont souvent d'authentiques latins, bien dépréoccupés des choses d'outre-Rhin ou d'outre-Sarine.

Mais revenons à nos Présidents et autres dignitaires ; le linguiste et grammairien L. Clédat — une autorité en matière de correction orthographique — constate ceci : « On écrit souvent avec une grande lettre les titres honorifiques, les noms de fonctions, les noms des corps constitués, etc. *Il est impossible de fixer des règles à ce sujet* ».

Impossible n'est pas assez dire ; le gâchis est patent, malgré les efforts des imprimeurs pour y remédier : telle, la maison Bridel qui, en 1902, publiait des « Instructions » à l'usage de ses clients.

* * *

J. Nr. et Léon Savary admettent la majuscule attribuée généralement à Conseil fédéral, Conseil des Etats ; d'autres s'y refusent, et non des moindres.

Il y a quarante ans paraissait, sous la direction de Paul Seippel, *la Suisse au XIX^e siècle* : 3 volumes, grand format, dus à plusieurs dizaines d'écrivains très divers. J'y relève une série de noms qui supporteraient la majuscule, et dont pas un n'en est pourvu : non seulement toutes les sortes de conseils, mais confédérés et confédération, directoire, constituante, sainte-alliance, sénat ; et, dans d'autres domaines : club alpin, la société de physique, les états monarchiques, la compagnie des pasteurs ; etc. Il doit y avoir eu un mot d'ordre à cet égard ; et respecté fidèlement par les correcteurs : car je ne crois pas que, dans ces 1600 pages, on rencontre une seule infraction !

Qu'en diraient les grammairiens ? cet ostracisme n'est-il pas excessif ?

Un autre historien, B. van Muyden, était moins catégorique, et, en conséquence, hésitant, ainsi qu'en témoignait son manuscrit. Le secrétaire qu'il avait chargé de le mettre au net se trouvait fréquemment dans l'obligation de l'appeler à trancher ; l'auteur décidait presque toujours dans le même sens, mais il se trompait souvent en rédigeant : « J'ai une prédilection, écrivait-il, pour la majuscule, qui fait ressortir les titres des fonctions et des institutions ; il faut donc mettre *Syndic, Club, Assemblée fédérale, Comité, Congrès, Pacte, Alliés* ; et même *Tzar*.

Seulement l'éditeur Mignot regimbait : « Quant au mot *tsar*, cela m'est bien indifférent ; mais c'est moi qui ai supprimé la majuscule au

mot *puissance* et à plusieurs autres. » Le pauvre secrétaire devait se dire, avec Clédat : il est impossible de fixer des règles à ce sujet !

Et, cherchant à remonter à l'origine de tels conflits, il constatait sans doute avec F. Brunot (*La Pensée et la langue*, p. 39) :

« Les conventions ordinaires se trouvent marquées dans l'écriture : le nom propre prend une majuscule, le nom commun n'en prend pas. (C'est un usage récent. Changeons de siècle, les choses ne vont plus de même : la Foi au XVII^e s. ne s'écrit qu'avec une grande lettre) ;... Mais la distinction entre noms communs et noms propres est fragile et conventionnelle : les noms passent sans cesse d'une classe dans l'autre. »

* * *

Et il y a pire ! S'il est des mots que l'on n'hésite point à qualifier de noms propres, ce sont les noms de pays et de peuples : or la tendance est manifeste maintenant — croyez-en l'expérience d'un vieux maître d'école, qui l'a vue naître, et s'accuser, et devenir obsédante — à les orthographier par une minuscule. Que de fois j'ai dû tenir compte, en attribuant une note à quelque travail écrit, de l'obstination de mes élèves à écrire l'Espagne, un vaudois, la Normandie, les Anglais ! Que de fois j'ai fait la même constatation à la lecture d'un journal ! Tout récemment, j'y relevai *les anciens égyptiens*.

Et, pourtant, il s'agit là d'une règle aussi facile à observer que bien établie. D'où vient que la jeunesse ait une propension aussi marquée à la violer ? quel avantage y peut-elle trouver ? ou quelle satisfaction ? Je l'ignore.

Et nous ne sommes point au bout ! Ces toutes dernières années, j'ai dû sévir plusieurs fois contre une dérogation plus grave encore : le vers de *lamartine*, les romans de *daudet*. Incorrection rare encore ; qui sait si elle ne va pas se généraliser ? et — étant donné la double tendance signalée — s'il ne faut pas nous attendre à lire sous peu : la *Philosophie de bergson*, ou le Docteur Carrel, l'un des Maîtres de la Science !

* * *

Majuscules ou minuscules : un chapitre d'importance bien secondaire de notre laborieuse grammaire française. Mais il ne s'agit ici pas de grammaire seulement : *il s'agit de la propriété de notre prose* ; et ce serait peut-être le cas de répéter le mot profond de Vinet : le respect de la langue est presque de la morale.

De la morale, oui : à l'article *politesse, égards* pour le lecteur.

S'il est des cas, et des domaines, où il soit « impossible de fixer des règles », il en est d'autres où les règles sont parfaitement claires, répondant à un usage constant autant qu'ancien, et d'une application qui ne provoque nulle hésitation.

Vous pouviez ignorer, Mademoiselle la dactylo, que le botaniste

écrit par une capitale le nom de l'avoine, *Avena* ; maintenant que vous le savez, vous n'avez plus le droit de vous insurger.

Et vous, mes élèves — ou Messieurs les rédacteurs — pousser la négligence jusqu'à écrire ou imprimer : *les albanais, la finlande*, c'est manquer de respect non seulement à la grammaire, mais à votre lecteur.

Et quelle jouissance peut bien vous procurer une si ridicule insurrection ?

ED. VITTOZ.

LES TEXTES ET L'ÉTUDE DE LA LANGUE

C'est dans le nouveau manuel de lecture, en usage dans les écoles genevoises, en cinquième année, que l'on trouve un morceau se prêtant à un intéressant travail de transposition. Il s'agit du « Départ pour la montagne » de Daniel Baud-Bovy. Voici le passage qui nous a arrêté quelque temps :

« Hier encore, la pluie ravageait les jardins ; malgré l'avant-toit, chassée par le vent d'ouest, elle inondait la galerie. Ce matin, à travers le rideau entr'ouvert des cils, à travers la frange des vignes-vierges, dans la pénombre nocturne, l'aube annonce le beau temps. L'air aussi, qui entre par la fenêtre, a cette fraîcheur légère, cette odeur de ciel pur qui ne laisse plus se refermer les yeux, qui nous tire hors du lit, qui, d'une chambre à l'autre, fait retentir le bon signal : « Debout ! Pas un nuage ! »

C'était au temps des dernières averses. Après avoir lu le texte, nous en avons cherché les termes rares ou moins facilement compréhensibles, puis nous avons examiné les images qu'il contient. « Le rideau entr'ouvert des cils » a été apprécié, de même que « la frange des vignes-vierges ». Des souvenirs personnels récents ont permis à chacun de sentir quel prix avait cette « odeur de ciel pur » et « cette fraîcheur légère ».

Certains termes retinrent notre attention, les termes de valeur, comme : ravageait, inondait, la pénombre, qui nous tire hors du lit, dans lesquels l'idée s'accompagne d'une notion de force, d'abondance ou de qualité. Ce vent d'ouest aussi nous a beaucoup occupé. Précisément, nous venions d'étudier le canton de Berne, et une note au bas du morceau indique que l'auteur habite Eschi. Nous avons déterminé la direction de ce vent d'ouest, où il allait, d'où il venait, et aussi quelle orientation il prend dans notre pays genevois.

Quand tout ce travail fut accompli, nous relevâmes les indications de beau temps données dans le texte, leur enchaînement, leur gradation jusqu'au cri : Debout ! Et je fis évoquer certains réveils récents, dans la pluie battant les carreaux, l'odeur indécise du jour et son odeur humide. Pour le lendemain, chacun devait m'apporter un texte intitulé : Un matin de pluie. En voici quelques exemples :

« Un matin de pluie. Hier encore le ciel était clair, sans le moindre nuage. Ce matin, dans la pénombre, tout annonce le mauvais temps : l'aube grise qui entre par la fenêtre, l'air frais lourd d'humidité, les bruits du dehors qui m'arrivent sourds et indistincts. Le jour semble avoir de la peine à se lever ; le ciel est bas. La silhouette du grand pommier qui se trouve devant ma fenêtre apparaît, enveloppée de brouillard... »

Les emprunts au texte original sont nets, jusque dans la cadence de la phrase. Pourtant, on n'a pas osé employer le « nocturne », sans doute trop insolite, trop voyant. Mais le monde extérieur entrevu par la fenêtre est bien celui de l'élève. La soudure s'est bien faite entre l'acquis récent et le cadre ancien.

Parfois, il n'est resté que le souvenir des points relevés lors de la lecture.

« Hier encore, le soleil brillait dans le ciel. En me réveillant, je sentis une odeur humide. La chambre était sombre. Je me levai pour ouvrir le volet. Je tirai la fenêtre et je décrochai le battant. Et je retournai dans mon lit. Je me suis couvert jusqu'au cou et j'ai écouté les gouttes heurter la fenêtre. Ah ! comme on est bien au chaud ! »

Dans la plupart des travaux, s'est conservé le rythme du morceau que l'on transposait. D'ordinaire, les enfants n'en connaissent guère la nécessité et de les voir l'acquérir comme sans effort est une vraie satisfaction.

« Hier soir, un vent chaud s'était mis à souffler. Ce matin, en me réveillant, je compris bientôt qu'il faisait mauvais temps, car la pluie frappait aux vitres de ma fenêtre comme pour me réveiller. L'air était frais et il faisait plus sombre que d'habitude. On entendait le flic-floc des gouttes de pluie qui tombaient des arbres. J'entendais aussi le grand bruit de la pluie qui tombe de la gouttière et barboter les canards qui paraissaient ravis. J'avais la « flemme » de me lever alors qu'il faisait si bon dans mon lit. »

Rien ne peut justifier une méthode que ses résultats. Celle que je me permets de proposer une fois encore me paraît satisfaisante de ce point de vue. Souvent, les compositions des élèves sont lourdes et ennuyeuses, parce que l'on a exigé d'eux, en même temps qu'un effort de rédaction, une recherche prématurée des notations à rédiger. C'est en recourant à des textes qui leur plaisent, en leur demandant de les varier, de les modifier, en fonction d'une situation donnée, qu'on parvient à leur faire donner leur mesure et à acquérir, sinon un style, du moins un sens des gradations, de la tonalité qui n'est donné qu'à un nombre restreint de privilégiés. Le choix du texte inspirateur doit être soigneusement fait, pour ne laisser apparaître qu'un nombre restreint

d'éléments à apprécier. Nos manuels, les livres que nous aimons nous en offrent un nombre suffisant pour que nous ne soyons jamais à court. Ces notes n'ont d'autre but que de systématiser un moyen d'enseignement efficace et aisé.

ROBERT JAQUET.

LA GENÈSE DU NOMBRE CHEZ L'ENFANT ¹

Dans cet ouvrage, M. J. Piaget nous fait part d'expériences qu'il a faites à l'Institut des Sciences de l'Éducation, à Genève. Il s'agit de la notion de nombre, alors que le nombre reste encore démuné de ses propres symboles.

Nous y voyons le jeune enfant recourir parfois à l'acte de compter ; mais ces formes verbales ne recouvriront pas toujours la notion de nombre et resteront assez longtemps insensibles aux contradictions que leur oppose l'expérience. Compter, c'est trouver un nom de nombre, qui n'est pas le nombre lui-même.

De même qu'une collection n'est intelligible que si nous concevons son être total comme permanent au cours des permutations de ses éléments, de même un nombre donné ne se comprend que s'il reste identique à lui-même, invariant, dans toute disposition de ses parties. D'autre part, ces changements sont réversibles, annulables par une opération inverse : *conservation* et *réversibilité* vont de pair ; leur répercussion tout au long de l'arithmétique est sensible, moyennant qu'on y prête attention.

Il y a une analogie frappante dans les stades psychologiques propres à chacun des problèmes que l'auteur a étudiés : celui de l'intuition, riche en illusions perceptives, celui des essais de coordination logique, celui enfin de la pensée déductive. Précisons par quelques cas : L'enfant met une perle dans un récipient A large, l'observateur en met une dans un récipient B étroit, et ainsi de suite tout en comptant. Tel enfant (cinq ans) estimera, en dépit du compte, que le collier fait avec B sera plus long que l'autre ! Tel autre sujet, un peu plus âgé, admet *a priori* l'équivalence, c'est-à-dire la conservation.

Expérience significative : On présente à l'enfant une figure faite de jetons ; on lui demande de donner « la même chose » de jetons (...autant de jetons). Certains chercheront à reproduire sans analyse la figure ; ils feront des fautes variées de correspondance. Mais chez d'autres, la façon de procéder sera devenue opératoire : se libérant de la figure elle-même, ils iront jusqu'à la détruire pour faire de ses jetons pris un à un *au hasard* une rangée, puis ils utiliseront cette rangée pour donner autant de jetons, comme on se bornait à le demander. Les deux collections sont égales en nombre. A ce stade, la notion de nombre est atteinte, et son emploi devient intelligible.

¹ J. PIAGET et A. SZEMINSKA, chez Delachaux et Niestlé.

La notion de rang est d'abord réalisée sous une forme matérielle, par la mise en correspondance de deux collections complémentaires, par exemple des poupées de tailles différentes, et des balles qui leur sont proportionnées. Dans un dernier stade, la correspondance par l'usage du nombre, dans son rôle ordinal, est enfin découverte.

Passons à la composition additive. Voici des perles en bois : des brunes en grand nombre, et très peu de blanches. On demande : « Quel collier sera le plus long, celui que l'on ferait avec les perles brunes ou avec les perles en bois ? » Dans un premier stade (vers cinq-six ans), l'enfant répond : « Avec les brunes ». Il n'inclut pas dans la totalité des perles en bois la classe des blanches. Tout se passe comme si, en envisageant une partie, il oubliait le tout. Autrement dit, il ne saisit pas le sens complet des relations étroitement liées :

$$C = A + B \dots \quad A = C - B \dots \quad B = C - A$$

On peut conclure que l'enfant de moins de sept ans ne conçoit pas, ou conçoit mal, la partie comme fraction du tout. Plus tard, vers sept ans, sa pensée plus mobile lui fait concevoir les parties en fonction du tout, la conservation d'un tout dans sa dissociation en parties et dans leur réassociation par réversibilité. C'est dire que ce n'est qu'à partir de sept ans qu'il y aura chez lui une assimilation réelle des décompositions d'un nombre en deux parties, telles que :

$$8 = 7 + 1 = 6 + 2 = 5 + 3 = 4 + 4.$$

L'étude de la composition multiplicative conduit, au point de vue de l'âge où elle est comprise, aux mêmes conclusions.

Le caractère indispensable à toute unité de mesure est la permanence : une mesure faite au moyen d'une unité qui ne resterait pas invariable pendant la mesure, et la composition des nombres qui en résulteraient, n'auraient aucun sens. Il est donc prématuré de parler d'unités métriques à un enfant chez qui les deux principes de *conservation* et de *réversibilité* ne seraient pas atteints ; qui, sensible à ce genre d'illusion, douterait par exemple de l'équivalence des résultats quand on vide une unité pleine d'eau — ou de perles — dans un bocal large ou dans un bocal étroit.

* * *

La connaissance des faits d'expérience mis en lumière par l'auteur sera utile à l'enseignement du calcul en général. Les deux principes énoncés plus haut sont des guides essentiels, dont on retrouvera partout, sous les chiffres et les formules, le cheminement profond. Par exemple, ce sera le cas dans les permutations qui, tout en déformant le calcul, laissent intact son résultat ; on usera de cette latitude avec discernement quand elle répond à un changement dans l'ordre vrai des faits symbolisés par le calcul (Voir *Manuel d'arithmétique de l'Ecole primaire*, Division supérieure, Genève 1940).

L'enseignement des mathématiques déduira de ces expériences la nécessité de revenir fréquemment aux images numériques, de rompre souvent avec la fragilité des formes verbales traditionnelles pour se ressaisir au contact du réel, de retourner aux sources où l'esprit reprend de la vigueur. Il rendra ainsi à tel enfant que les chiffres angoissent, à tel adolescent que les formules trop vite constituées ne convainquent pas, et prêt à lâcher pied dans des jeux de signes et de lettres, la confiance en soi-même et la liberté d'esprit dans un domaine difficile.

A tant d'égards, le nouvel ouvrage qui vient s'ajouter à la riche documentation déjà due à M. J. Piaget, apporte une contribution précieuse à la connaissance des « mécanismes formateurs de la raison ».

L. GROSGURIN.

TEXTES LITTÉRAIRES

UNE CHAISE A PORTEURS

Par sa situation de premier boy, Fou-kouan-sseu avait droit à une chaise à porteurs, mais, afin de respecter la hiérarchie sociale, il devait se contenter de deux porteurs. J'avais peine à croire qu'il puisse réussir à suivre le convoi, car sa chaise était terriblement chargée. Sous le brancard arrière, un petit baluchon et deux lampes tempête, sous le siège, un bidon de pétrole, des assiettes en fer, une casserole, quelques boîtes de conserves, un réchaud à pression. Un hachoir ébréché était fixé à l'accoudoir, une pipe à eau dans la paroi de bambou. Sur le siège, une pou-kaï¹ pliée et sur la planchette réservée aux pieds, une théière garnie et un petit réchaud à charbon de bois. Enfin, suspendues au toit de la chaise, de larges tranches de viande de cochon se balançaient mélancoliquement.

(*Aesculape en Chine*) Gallimard, édit.

A. GERVAIS.

LES LIVRES

Contes et croquis vaudois, par Alfred Ceresole. Librairie Payot, Lausanne.

Ce livre, publié à l'occasion du centenaire d'A. Ceresole, est composé de récits qu'il écrivit pour chanter son pays et pour le faire aimer. Il peint le Vaudois dans ses sentiments de tous les jours, avec sa bonhomie, sa malice, son honnêteté. Les tableaux qu'il nous offre sont des notes d'un observateur amusé et bienveillant, d'un pasteur qui a appris à lire dans les âmes de ses paroissiens, qui a su les écouter et les deviner, qui a goûté la saveur de leurs propos. Les *Contes et croquis vaudois* sont d'une lecture plaisante.

¹ Pou-kaï = couverture chinoise rembourrée de coton.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Hôtel de Chasseral

offre une des plus belles excursions par la variété de ses aspects. ★ Le but de course classique pour les écoles, sociétés.

Tous renseignements par
W. Ruch, tél. 69, St-Imier

ANZEINDAZ ★ Hôtel Anzeindaz et Refuge des Diablerets

GRAND CENTRE
D'EXCURSIONS

Ouvert toute l'année - Place pour 100 personnes - Restauration

Pour vacances : Prix depuis Fr. 9.—

HANS FLOTRON, guide

TÉLÉPHONE : GRYON 57.97

CHATEAU D'ORON

FORTERESSE DU XIII^e SIÈCLE

Vue sur les Alpes. Cour ombragée. Meurtrières, souterrains, prisons, corps de garde, salle des chevaliers avec splendide bibliothèque. — Restauration sur demande. — Grande salle pour sociétés. — Prix spéciaux pour écoles.

On parle déjà des courses d'école...

Plusieurs de vos collègues ont déjà fait usage et su apprécier le moyen que je vous offre pour créer ou alimenter un fonds de courses soit : **une séance de projections lumineuses en couleurs naturelles**. Ecrivez sans tarder pour obtenir à temps clichés et appareil de projection sous C 3084 à Publicitas, Lausanne.

LAVEY-LES-BAINS

Rhumatismes - Affections gynécologiques
Catarrhes des muqueuses - Artériosclérose
Troubles circulatoires - Phlébites

MAI-SEPTEMBRE

Arrangements forfaitaires 21 jours
minimum Fr. 325.—

Quelques **ÉTAINS, MONNAIES** anciennes et **TIMBRES**
cherchés pour collection.

R. FRICK, inst., av. de CHAMPEL c, GENÈVE

Cartes d'actualité

- Europe occidentale et Angleterre :** Echelle
1 : 2.000.000 ; dimensions 66×94 cm. avec
une **Carte synoptique d'Europe** à l'é-
chelle 1 : 11.000.000. Au verso : carte détaill-
lée à l'échelle 1 : 1.000.000. Fr. 2.50
- Europe centrale :**
Echelle 1 : 5.000.000 ; dimensions 50×69 cm. Fr. 1.50
- Europe,** carte générale avec 16000 noms.
Echelle 1 : 5.000.000 ; dimensions 94×109 cm. Fr. 3.75
- Afrique,** carte générale politique-économique
Echelle 1 : 12.000.000 ; Dimensions 73×88 cm. Fr. 3.75
- Carte du monde :**
Echelle 1 : 32.000.000 ; dimensions 75×125 cm. Fr. 4.50
- Carte des pays balkaniques :** Hongrie, Yougo-
slavie, Roumanie, Bulgarie, Grèce.
Echelle 1 : 2.000.000 ; dimensions 67×93 cm. Fr. 2.80
- Pays du Nord :** Danemark, Norvège, Suède,
Finlande.
Echelle 1 : 2.000.000, dimensions 77×99 cm. Fr. 2.50

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 8.— ÉTRANGER : FR. 11.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LES PLÉIADES sur Vevey, 1400 m.

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades. Nombreuses promenades. Sous-bois et flore superbes. Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C.E.V. à Vevey. - Téléphone 5 29 22. Buffet Restaurant au sommet.

Hôtel de Chasseral

offre une des plus belles excursions par la variété de ses aspects. ★ Le but de course classique pour les écoles, sociétés.

Tous renseignements par
W. Ruch, tél. 69, St-Imier

ANZEINDAZ * Hôtel Anzeindaz et Refuge des Diablerets

GRAND CENTRE
D'EXCURSIONS

HANS FLOTRON, guide

Ouvert toute l'année - Place pour 100 personnes - Restauration

Pour vacances : Prix depuis Fr. 9.—

TÉLÉPHONE : GRYON 57 97

Lausanne - Le Carillon

PLACE CHAUDERON

Grands Restaurants et Tea-Room
sans alcool

Arrangements pour sociétés et écoles

Téléphone 33.222

On parle déjà des courses d'école...

Plusieurs de vos collègues ont déjà fait usage et su apprécier le moyen que je vous offre pour créer ou alimenter un fonds de courses soit : une séance de projections lumineuses en couleurs naturelles. Ecrivez sans tarder pour obtenir à temps clichés et appareil de projection sous C 3084 à Publicitas, Lausanne.

LAUSANNE

André Oyex

Prix spéciaux pour
Courses d'écoles

Buffet de la gare C.F.F.

Grandes et petites salles

Pour alimenter votre fonds de courses scolaires

Je paye dix centimes le kilo de jeunes orties, envoyées par sac à

Ernest Wehren, Chavannes s. Renens.

Paiement par mandat postal
port remboursé, sacs rendus.